

Recommandations aux auteur-e-s

(Janvier 2020)

1. Buts et profil de la plateforme

- Ouvrir une fenêtre suisse sur la littérature (lecture, écriture, médias) et donner accès aux archives du Forum sur la lecture en Suisse.
- Offrir un libre accès à toutes les publications (open access) en les insérant dans un réseau national et international.
- Soutenir le développement d'un discours spécialisé qui dépasse les frontières linguistiques et institutionnelles.
- Encourager le dialogue des savoirs entre les aspects théoriques et professionnels.
- Faciliter la publication de contributions, avec un encadrement rédactionnel.

2. Auteur-e-s et lecteurs-trices

- Les auteur-e-s sont des expert-e-s reconnu-e-s ou en cours de formation dans les domaines de la recherche ou du développement de la littérature.
- Les lecteurs-trices sont spécialistes du développement de la littérature (des relais dans le système scolaire, les bibliothèques, les médias ou le social).

3. Caractéristiques des textes

- Les textes répondent à des critères de qualité et sont accessibles à un public informé (sans être forcément des articles scientifiques hautement spécialisés).
- Les termes scientifiques pointus sont à éviter ou, si besoin est, sont à expliciter.
- Les illustrations (photos, graphiques) sont souhaitées.
- Les contenus présentés sous forme vidéo peuvent être admis après entente avec la rédaction.
- Les citations sont à utiliser avec retenue et respectent les standards scientifiques (voir plus bas).

4. Types et formes des contributions

4.1 Indications générales

- Titre et résumé sont directement publiés sur la page internet www.forumlecture.ch.
- Le texte (avec titre et résumé) est accessible sous forme PDF. Il peut être visualisé à l'écran, imprimé ou localement sauvegardé.
- Toutes les contributions publiées restent environ 4 mois sur la page principale du site, puis sont archivées. Elles restent en libre accès sur le long terme.
- Pour toutes les contributions publiées, le titre et le lien hypertexte renvoyant au texte principal sont diffusés dans un mail groupé envoyé au moment de la sortie du numéro.
- Les droits d'auteur-e en cas de deuxième publication relèvent de la responsabilité du ou de la concerné-e.

4.2 Rubriques

- Les contributions apparaissent dans une des deux rubriques suivantes:
 - "articles centraux" : ils portent sur la thématique du numéro définie par le comité de rédaction;

- "varia": ils sont en marge du numéro et portent sur d'autres thématiques en lien avec la littérature.

4.3 Les articles centraux

- Ils se déclinent en deux sous-rubriques:
 - « articles scientifiques »;
 - « articles pratiques » relatant une expérience de terrain, l'essai d'un matériel spécifique, une animation en bibliothèque, un dispositif original... Ils peuvent avoir la forme d'un entretien, d'un récit d'expérience, de présentation de matériel.
- Ils sont généralement rédigés sur invitation de la rédaction, comme publication originale. La rédaction peut aussi accepter des articles soumis spontanément ainsi que des rééditions (toujours en mentionnant la source).

4.4 Varia

- Les articles catégorisés comme varia comportent également deux sous-rubriques: « articles scientifiques » ou « articles pratiques » (cf. point 4.3).
- Ils sont spontanément proposés par les auteur-e-s. Les rééditions sont également les bienvenues (toujours en mentionnant la source).

5. Examen rédactionnel

5.1 Indications générales

- Chaque contribution est évaluée par deux membres du comité de rédaction selon les critères décrits ci-dessous. Elle est toujours discutée par l'ensemble du comité de rédaction qui décide – de manière collégiale – si la contribution est publiable (avec modifications mineures ou majeures) ou non publiable.
- Les contributions insatisfaisantes sont renvoyées par les coordinateurs-trices du numéro aux auteur-e-s avec des indications de correction et la proposition d'un délai raisonnable pour la révision du texte.
- Les contributions retravaillées qui ne satisfont pas aux exigences sont refusées.

5.2 Critères d'évaluation généraux pour les contributions scientifiques et pratiques

- Présence d'une problématique pertinente ou d'une question en lien avec le concept du numéro (en fonction du texte de cadrage).
- Intérêt de la problématique ou de la question: idées originales, pratiques intéressantes, questionnantes, constructives.
- Construction du texte (clarté, organisation, lisibilité).
- Respect des normes formelles de rédaction en fonction du type de contribution.

5.3 Critères supplémentaires pour les contributions scientifiques

- Explicitation et justification du contexte de la réflexion ou de la recherche.
- Explicitation et cohérence du cadre scientifique et conceptuel.
- Explicitation et qualité de la démarche méthodologique.
- Exposition claire et interprétation fondée des résultats présentés.
- Présence d'une conclusion ou synthèse finale.

5.4 Critères supplémentaires pour les contributions pratiques

- Suivi / mise en œuvre claire /exemplification.
- Informations sur les étapes, sur le groupe-cible défini.

6. Structure et volume des contributions

6.1 En-tête

- Nom, prénom, titre, institution, adresses postale et électronique de tous les auteur-e-s.
- Titre, résumé (800–1'000 signes au maximum, espaces compris) et 4 à 6 mots-clés dans la langue du texte.

6.2 Texte

- Max. 4 niveaux de division (titre principal, sous-titre 1, sous-titre 2, texte)
- Max. 60'000 signes (espaces compris).
- Utilisation parcimonieuse des notes de bas de page.
- Citations et bibliographie selon les normes APA (pour les exemples voir les normes de la Revue suisse des sciences de l'éducation en annexe, chapitres 3 à 5).
 - Les tableaux et les graphes sont numérotés.

6.3 Information sur les auteur-e-s

Dans les articles centraux et les variés, les informations suivantes peuvent être jointes à la suite des références bibliographiques:

- Une courte biographie qui comporte des indications sur la formation, les fonctions actuelles, les domaines de recherche et les adresses professionnelles des auteur-e-s;
- Des références bibliographiques en rapport avec le thème de l'article: 5 articles par auteur-e au maximum.

7. Formatage des contributions

- Documents Word selon le modèle fourni.
- Mise en évidence en italiques (ni soulignement, ni gras).
- Images et graphiques directement intégrés dans le document Word ainsi que, de manière séparée, sous forme de documents TIFF, JPEG ou PICT, résolution du format original en 180 dpi.
- Documents vidéo: à discuter avec la rédaction.

8. Usage de la langue

L'auteur-e choisit lui-elle-même la langue employée dans son texte. La rédaction conseille:

- de respecter l'équité des genres;
- d'utiliser la nouvelle orthographe française, respectivement allemande.

9. Équipe de rédaction

La liste actuelle des membres de l'équipe de rédaction se trouve sur le site à l'adresse www.leseforum.ch/redaktion.cfm; Contact : redaction@forumlecture.ch

10. Citation de votre contribution

Nom, Prénom. (année). Titre. *Forum-lecture.ch Plate-forme en ligne pour la littérature*, (numéro). Consulté le jj.mm.aaaa dans www.forumlecture.ch > archive

Directives pour la soumission des manuscrits à la Revue suisse des sciences de l'éducation

Informations générales et recommandations aux auteur-e-s

Extraits:

Normes APA 6 (2010)

Guide de la Section des Sciences de l'Éducation (2016). *Références bibliographiques*. Genève, Suisse: Université de Genève.

Pelgrims, G. (2007). *Références bibliographiques* (Cahiers des sciences de l'éducation). Genève, Suisse: Université de Genève.

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2010). *Normes de présentation d'un travail de recherche (4ème éd.)*. Trois Rivières, QC: SMG.

INDEX

1. Guide à l'intention des auteur-e-s d'articles et de notes de synthèse	4
___ Principes généraux	4
___ Manuscrits.....	4
___ Recommandations concernant la rédaction du texte	5
2. Mise en forme des manuscrits	5
___ Titres, style italique, chiffres, guillemets, sigles, références, notes, tableaux, insertions.....	5
___ Citations directes.....	6
___ Omissions et adjonctions	6
___ Citations directes à travers une source secondaire	6
___ Synthèse des normes spécifiques à la RSSE, à respecter pour la révision des manuscrits finaux .	6
3. Insertion des références dans le texte.....	7
___ Texte d'un seul (d'une seule) auteur-e	7
___ Texte de deux auteur-e-s	7
___ Texte de trois à cinq auteur-e-s.....	8
___ Texte de six auteur-e-s et plus	8
___ L'auteur est une organisation	8
___ Référence à un texte sans auteur	8
___ Différents auteur-e-s ont le même nom	8
___ Plusieurs références dans la même parenthèse	8
___ Référence à un texte non publié	9
___ Référence à une partie précise d'un texte (chapitre, pages, sources électroniques).....	9
___ Référence à une communication personnelle	9
___ Référence à plusieurs textes de même(s) auteur-e(s) et de la même année de publication	9
___ Référence principale suivie d'une référence secondaire	9
___ Référence à plusieurs éditions d'une même publication.....	9
___ Référence à une traduction	9
___ Site web	10
___ Page web spécifique	10
4. Liste de références bibliographiques.....	10
___ Formes générales	10
___ Livre	11
___ Chapitre dans un livre collectif	11
___ Ouvrage collectif	11
___ Traduction d'un livre.....	11
___ Ouvrage publié dans une série	11
___ Rapport de recherche	11
___ Communication publiée (congrès, journées d'études, poster)	11
___ Communication non publiée	12

___ Thèse ou mémoire	12
___ Article d'un périodique.....	12
___ Article dans un magazine, journal	12
___ Article dans un numéro spécial d'un périodique	12
___ Dictionnaire ou encyclopédie avec auteur(s).....	12
5. Références électroniques dans la bibliographie	13
___ Formes générales	13
___ Livre électronique.....	13
___ CD-ROM, DVD.....	13
___ Page à l'intérieur d'un site web	13
___ Wikipedia et autre wiki	13
___ Publications périodiques	14
___ Article de revue en ligne avec DOI	14
___ Article de revue en ligne sans DOI	14
___ Documents non-périodiques	14
___ Chapitre ou section dans un document électronique	14
___ Document disponible dans le programme d'une université ou sur le site web d'un département	14
___ Résumé ou poster présentés à un symposium.....	14
___ Communication présentée lors d'une conférence virtuelle	14

1. Guide à l'intention des auteur·e·s d'articles et de notes de synthèse

Principes généraux

Les articles sont soumis anonymement à deux expert·e·s du comité scientifique de la revue pour acceptation. Ces derniers peuvent également demander que des modifications ou des compléments soient apportés. Les articles proposés ne doivent pas avoir été proposés à d'autres revues ou avoir été déjà publiés.

Manuscrits

<i>Langues</i>	La rédaction accepte des articles en langue française, allemande, italienne et anglaise.
<i>Taille des manuscrits</i>	Les contributions comptent en principe 45'000 signes (espaces et bibliographie inclus, résumés comptés à part).
<i>Soumission</i>	Dès le 25 mars 2019, le manuscrit est à introduire sur le site de la Revue selon les indications données sur le site.
<i>Résumé</i>	Un résumé en français, allemand, anglais et italien d'une longueur ne dépassant pas 800 signes doit être joint au texte de l'article.
<i>Mots-clés</i>	5 mots-clés sont proposés dans les 4 langues (français, allemand, anglais, italien). Les mots-clés font, dans la mesure du possible, référence à des concepts brefs (un-deux mots au maximum) et partagés dans la communauté scientifique.
<i>Titre</i>	Le titre de l'article est également proposé dans les 4 langues (français, allemand, anglais, italien).
<i>Notice biographique</i>	L'article doit être accompagné d'une notice biographique. Cette notice doit contenir les informations suivantes: formation et fonction actuelle de l'auteur·e ou des auteur·e·s, domaines de recherche, adresse électronique, adresse (postale) professionnelle. La notice peut contenir 200 signes au maximum.
<i>Corrections de la rédaction</i>	Pour des raisons d'uniformisation de forme et d'exactitude linguistique, la rédaction se réserve le droit d'apporter des corrections aux textes et résumés.
<i>Épreuves</i>	Les premières épreuves sont soumises en version pdf aux auteur·e·s pour correction. Le délai de relecture est de 15 jours. Des corrections d'auteur ne peuvent plus être acceptées à ce stade.
<i>Version électronique</i>	Selon les règles de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), tous les articles publiés par la RSSE sont mis en libre accès sur le site de la Revue suisse dès leur publication.
<i>Droits d'auteur</i>	Toutes les contributions publiées par la RSSE sont protégées par le droit d'auteur. Sont notamment réservés les droits de traduction, de réimpression, de multcopie par divers procédés, de reprise sous forme d'exposé, de diffusion (émissions de radio ou de télévision) ainsi que le stockage sur divers supports informatiques, même sous forme d'extraits. En cas de dépôt sur un serveur institutionnel par ex. le principe de la mention de l'origine éditoriale de l'article et un lien vers l'adresse URL de l'article publié par la RSSE doivent être précisés. Toute autre reproduction ou représentation, intégrale ou substantielle, par quelque procédé que ce soit, doit faire l'objet d'une autorisation.

Recommandations concernant la rédaction du texte

Ouvrages de référence Français: selon Robert.

Allemand: selon Duden. Italien: selon Zingarelli.

Anglais: New Oxford Dictionary.

Neutralité du langage Pour désigner des personnes des deux sexes, les formes exclusivement masculines sont à éviter au profit d'expression épiciènes, neutres, ou de la mention explicite de la désignation féminine (exemple: les auteures et les auteurs de ce numéro) ou utiliser le point médian: enseignant·e

2. Mise en forme des manuscrits

Titres, style italique, chiffres, guillemets, sigles, références, notes, tableaux, insertions

Mise en page	Les espaces automatiques avant la ponctuation sont à supprimer (avant les deux-points, les points-virgules, les points d'interrogation et d'exclamation, avant l'ouverture et la fermeture des guillemets).
Titres et sous-titres	Le titre de l'article doit être clair et concis (1 à 2 lignes maximum). Il doit être traduit en allemand, en anglais et en italien. Afin d'assurer une structure claire, les niveaux de sous-titres sont limités à trois.
Style italique	Il est utilisé pour souligner un terme, une expression; pour citer un exemple linguistique (p. ex., entre <i>chien</i> et <i>chat</i>); pour les mots, expressions en langue étrangère; pour indiquer le titre d'un livre, périodique, inséré dans la phrase.
Style gras, soulignement	Ils doivent être évités dans le texte.
Ecriture des nombres	Les nombres zéro à neuf sont exprimés en mots, à partir de 10 en chiffres. Mais ils sont tous exprimés en chiffres lorsqu'ils sont regroupés pour comparaison avec des nombres au-delà de neuf (p. ex., «les scores s'élèvent à 3, 8 et 12 respectivement»). Tout nombre en début de titre ou phrase est exprimé en mots. Les grands nombres avec des décimales sont écrits de la manière suivante: 7'355.65.
Guillemets	Les guillemets français «...» sont utilisés pour les expressions et termes peu courants en français, inventés, ironiques; pour toute citation directe; pour indiquer le titre d'un chapitre ou article inséré dans la phrase. Les guillemets anglais “...” sont uniquement utilisés pour signifier la partie d'une citation directe qui est elle-même une citation directe faite par l'auteur référé.
Sigles, abréviations	Seule la première lettre du premier mot est en majuscule (hormis en allemand et anglais). La première occurrence dans le texte est suivie de son acronyme entre parenthèses; par la suite, seul l'acronyme est utilisé
Références	Les références doivent comporter le nom de l'auteur·e, l'année de parution et, en cas de citation directe, le(s) numéro(s) de page(s). (cf. Citations directes).
Notes	Les notes servent à fournir des précisions de contenu, ou du traducteur (N.d.T.), qu'il serait trop lourd d'introduire dans le texte entre tirets ou parenthèses. Elles servent aussi à orienter le lecteur vers des lectures complémentaires n'étant pas référées dans le texte (p. ex.: voir à ce propos la thèse de Rosat, 1995). Elles doivent néanmoins être aussi courtes que possible et limitées en nombre.
Tableaux, graphiques	Les tableaux et les graphiques figurent dans un fichier à part. Ils sont numérotés et leur emplacement dans le texte est indiqué précisément.

Insertions Les notes sont insérées par ordre numérique à la fin du texte. Dans le texte, elles sont signalées par des chiffres arabes en exposant et accolés au mot ou signe de ponctuation. L'appel de note se place toujours après la ponctuation, sans espace, si la référence concerne toute la phrase ou le paragraphe.

Citations directes

Les citations directes ne dépassant pas 40 mots sont écrites entre guillemets français «...». Le nom de l'auteur-e ainsi que l'année peuvent être indiqués avant ou après la citation. Le numéro de page est indiqué entre parenthèses après la citation. Les marques de ponctuation en début et fin de citation sont ajustées au reste du texte afin de rendre la lecture plus aisée.

Selon Bronckart (1996), «l'expression *d'interactionisme social* désigne une position épistémologique générale en laquelle peuvent se reconnaître divers courants de philosophie et des sciences humaines» (p. 19).

Au-delà de 40 mots, la citation constitue un paragraphe en soi, avec un retrait marginal de 5 millimètres, sans guillemets. Les références de citation sont données entre parenthèses, après le point final de la citation. Il est possible de mentionner l'auteur, suivi de la date entre parenthèse dans le texte avant la citation.

Omissions et adjonctions

L'omission de mots dans la citation est indiquée par trois points de suspension entre crochets. Dans le cas de l'omission de phrases, le deuxième crochet est suivi d'un point. L'adjonction de mots dans la citation est insérée entre crochets.

Ce problème conceptuel est décrit par Grossenbacher (1994):

Les classes de développement se situent entre les classes régulières et les classes spéciales [...] dont la fréquentation, en Suisse, est subventionnée par l'Assurance Invalidité (AI). [...] Lorsqu'on a pris conscience que la population des classes spéciales [selon l'AI, enfants dont le QI est inférieur à 75] se composait en majorité d'enfants de couches sociales inférieures et de migrants, le concept du *déficit de l'élève* s'est élargi pour devenir le concept du *handicap socioculturel* (p. 24).

Citations directes à travers une source secondaire

Certains auteurs rappellent que «la solution de problèmes d'arithmétique élémentaire n'a pas été beaucoup étudiée par les psychologues» (Vergnaud & Durand, 1976, cité dans Rouchier, 1994, p. 150).

Dans la liste des références bibliographiques, seule la source secondaire est mentionnée.

Synthèse des normes spécifiques à la RSSE, à respecter pour la révision des manuscrits finaux

Pour la révision des manuscrits (articles thématiques, variés, recensions, résumés...) sur word et avant transmission pour mise en page (Layout) merci de bien contrôler et de corriger, à l'aide de la «recherche rapide» de votre traitement de texte:

- Les siècles: **20^e** et non XX^{ème} ou 20^{ème}
- Les années de scolarité: **6^e** et non 6^{ème} ou 6^{ème}
- Les espaces avant et après les «guillemets français» et aussi avant les ! ? : ; , . **sont à faire disparaître** (les traitements de textes les insèrent automatiquement. Il faut les enlever.)
- Attention aux tirets avant les incises: longs tirets – partout et non petits tirets -
- Mettre les accents sur les majuscules si nécessaire: À / État....
- *Écriture épiciène: utiliser le point médian: enseignant-e*

- Les mots-clés: seul le premier commence avec une majuscule ; les mots sont séparés par des virgules, pas de point à la fin. Ex: **Mots-clés:** Enseignement, école, élèves, différenciation
- Vérifier aussi l'adéquation des mots-clés et leur pertinence pour une recherche par un tiers
- La chasse aux doubles espaces entre les mots est ouverte!
- Pour les recensions: vérifier que la bibliographie du livre recensé soit bien mise selon les normes officielles de la revue.
- Les citations longues (plus de 40 mots) font l'objet de paragraphes distincts, sans guillemets. Le n° de la page vient après le point (et n'est pas suivi d'un point). Voir les normes APA adoptées par la RSSE.
- Citations issues d'un entretien ou verbatim : «*Il a alors dit que [...] c'était trop tard*» (Marie).
- Ce type de citation commence par une majuscule (et crochets pour signaler les omissions).
- Contrôler que les titres de tableaux ou figures soient bien en italique et commencent par une majuscule: *Figure 1: Modèle disciplinaire (selon Bentolila, 1973). Tableau 1: Critères utilisé*
- Pas de point après les titres

3. Insertion des références dans le texte

Toute référence doit être retrouvée dans la liste des références en fin de texte, sans aucune confusion possible. Les références dans le texte contiennent entre parenthèses le nom de l'auteur-e et l'année de publication, séparés par une virgule. Ni le prénom, ni les initiales ne sont indiqués. Si le nom et/ou l'année ont une fonction syntaxique dans la phrase, ils sont insérés sans parenthèses.

Texte d'un seul (d'une seule) auteur-e

L'usage du temps d'enseignement officiel varie en fonction des classes de même degré scolaire (Crahay, 1997). Dans sa revue d'études, Crahay (1997) souligne ...

En 1997, Crahay confirme à nouveau ...

Les références subséquentes au même texte à l'intérieur du même paragraphe n'exigent plus la mention de l'année, pour autant qu'elles ne puissent être confondues avec d'autres textes du même auteur également cités.

Ce que font et disent les enseignants semble pourtant davantage déterminé par des variables contextuelles (Bayer, 1986). A titre heuristique, Bayer propose ...

Texte de deux auteur-e-s

Les noms des deux auteur-e-s sont indiqués à chaque fois. Lorsque la référence est mentionnée entre parenthèses, les noms sont liés par l'esperluette; dans le texte, ils sont liés par la conjonction «et».

Selon certains auteurs (Hofstetter & Schneuwly, 1998), des raisons tant pragmatiques que scientifiques détermineraient ...

Selon Hofstetter et Schneuwly (1998) ...

Texte de trois à cinq auteur-e-s

Lors de la première référence, le nom de tous les auteur-e-s, ainsi que l'année sont indiqués. Lors des références suivantes à l'intérieur d'un même paragraphe, seul le nom du premier (de la première) auteur-e, suivi de et al. est indiqué, suivi de l'année et éventuellement du numéro de page.

1^{ère} réf: Schmid, Müller, Jensen et Maier (1981)

puis: Schmid, et al. (1981)

S'il y a risque de confusion, autant de noms d'auteur-e-s sont mentionnés qu'il est nécessaire pour éviter la confusion avec d'autres références.

Une étude (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan, & Christenson, 1989) révèle peu de différences entre classes ordinaires et spécialisées. Les implications politiques de ces premiers résultats sont pourtant d'emblée soulignées (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan et al.).

Les résultats relatifs à la nature des tâches (Ysseldyke, Thurlow, O'Sullivan et al., 1989) peuvent être compris autrement en considérant l'effectif des classes (Ysseldyke, Thurlow & Wotruba, 1989).

Texte de six auteur-e-s et plus

Dès la première référence, seul le nom du premier (de la première) auteur-e, suivi de et al. ainsi que l'année sont indiqués. Dans la liste des références bibliographiques, tous les noms d'auteur-e-s sont précisés.

Concevoir les erreurs comme des formes transitoires dans la construction ... (Brun et al., 1994)

S'il y a risque de confusion, mentionner autant d'auteur-e-s que nécessaire pour éviter la confusion.

L'auteur est une organisation

Lors de la première référence, le nom de l'organisation est indiqué en entier, suivi de l'abréviation entre crochets, s'il existe une abréviation courante. Ensuite, seule l'abréviation est indiquée.

Les données pour la Suisse (Office fédéral de la statistique [OFS], 1995) indiquent que.... En considérant les données antérieures (OFS, 1985), l'on constate ...

Dans la liste des références, les institutions très courantes peuvent être mentionnées par leur abréviation.

Référence à un texte sans auteur

Lorsque le document ne comporte pas d'auteur-e, indiquer les deux ou trois premiers mots de la référence (généralement le titre) ainsi que l'année entre guillemets s'il s'agit du titre d'un chapitre ou d'un article; en italique s'il s'agit du titre d'un livre, d'un périodique, d'une brochure, d'un rapport.

Si l'écriture est un outil de formation (*Ecrire: un enjeu*, 1993) ...

Différents auteur-e-s ont le même nom

Lorsque différent-e-s auteur-e-s portent le même nom, ils sont distingués par la mention de l'initiale de leur prénom.

Les travaux d'A. L. Brown et Palincsar (1989) illustrent l'approche de J. S. Brown, Collins et Duguid (1989).

Plusieurs références dans la même parenthèse

Les références sont listées par ordre alphabétique, puis par ordre chronologique croissant de publication, s'il s'agit du ou des mêmes auteur-e-s.

Plusieurs études (Brown, 1992; Brown & Campione, 1990; Brown & Palincsar, 1982, 1989) montrent ...

Référence à un texte non publié

Pour les textes non publiés, en préparation pour soumission et soumis pour publication, l'année de la version utilisée est indiquée. Pour les textes acceptés pour publication, le nom de l'auteur est suivi de sous presse.

Référence à une partie précise d'un texte (chapitre, pages, sources électroniques)

Pour les références à une partie précise d'un texte, le numéro du chapitre, de la page ou du tableau concernés sont mentionnés (par ex. chap. 1, p. 1, pp. 1-10 ou tabl. 1). S'il s'agit de citations directes, les pages doivent toujours être indiquées.

La production de connaissances théoriques et pratiques dans le cadre d'une recherche-interaction repose sur trois piliers principaux (Vuille, 1992, chap. 1).

Les relations entre évaluation formative et didactique (Allal, Bain, & Perrenoud, 1993, pp. 13-21) ...

Si les sources électroniques n'ont pas de numéros de pages, le numéro du paragraphe précédé du symbole ¶ ou de l'abréviation para est indiqué.

(Meyers, 2000, ¶ 5) (Rushton, 2004, para. 3)

S'il n'y a ni numéro de page ni de numéro de paragraphe, citer le titre du paragraphe avec sa numérotation, afin de guider le lecteur vers l'endroit le plus proche de la source.

(Beutler, 2000, Conclusion, para. 1).

Référence à une communication personnelle

Les communications téléphoniques, électroniques, discussions, lettres et autres formes d'échanges référées dans le texte ne figurent pas dans la liste des références bibliographiques puisqu'elles ne sont pas accessibles.

Une réorientation de la recherche socioculturelle consisterait... (J. Wertsch, communication personnelle, 20 septembre 1996).

Référence à plusieurs textes de même(s) auteur-e(s) et de la même année de publication

Lorsqu'on souhaite citer plusieurs références d'un-e même auteur-e, parues la même année, les lettres a, b, c,... sont accolées à l'année de publication (ou sous presse-a). Les lettres sont assignées en considérant l'ordre d'apparition dans la liste des références.

Du point de vue de la recherche en didactique des mathématiques, Margolinas (1995a, 1995b) discute... En revanche, selon Friedrich (sous presse-a, sous-presse-b)...

Référence principale suivie d'une référence secondaire

Le sens de cette relation ne semble pourtant pas clair (Wosnita & Frey, 1998; voir aussi Lens, 1994).

Référence à plusieurs éditions d'une même publication

L'analyse de la vie en classe réalisée par Jackson (1968/1990) semble encore d'actualité.

Référence à une traduction

L'année de publication de l'original traduit et celle de la traduction sont indiquées entre parenthèses, séparées par /. Si l'année de l'original est inconnue, on précise l'année de la traduction utilisée.

Berger et Luckmann (1968/1989) Berger et Luckmann (trad. 1989)

Site web

Si l'on se réfère à un site web dans son ensemble, on indique l'adresse du site entre parenthèses dans le texte. Il n'est pas nécessaire de mettre la référence du site dans la liste des références bibliographiques.

Le site de la Revue Suisse des Sciences de l'Éducation est disponible dans les 3 langues nationales et en anglais (<http://www.rsse.ch>)

Page web spécifique

On indique l'auteur ou le groupe institutionnel responsable de la page/ du document web spécifique, la date de publication ou de copyright et, s'il s'agit d'une citation directe, le numéro de page ou de paragraphe. La référence à une page web spécifique figure aussi dans la liste des références bibliographiques.

« La Revue suisse des sciences de l'éducation constitue un forum de discussion pour les chercheuses et chercheurs travaillant en sciences de l'éducation » (RSSE, 2017, ¶1).

4. Liste de références bibliographiques

Formes générales

La liste doit contenir toutes les références citées dans le texte et seulement celles-ci. En ce sens, elle se distingue d'une bibliographie qui propose au lecteur des références supplémentaires.

Elle doit fournir toutes les informations nécessaires à l'identification des sources et à leur accès, ceci dans le but de favoriser des recherches ultérieures. **Toute référence incomplète ou dont le nom d'auteur et/ou année de publication ne correspondent pas à la référence insérée dans le texte sera retournée à l'auteur.**

Langues f	En langue française, les lettres majuscules À et É (Éd.) comportent un accent.
Français / anglais	En français et en anglais, seule la première lettre du titre est en majuscule. Exception: noms de revues, noms propres.
Auteur-e français-e	Les auteur-e-s de la Revue suisse des sciences de l'éducation francophones et italophones rédigent la liste des références bibliographique d'après la langue de l'article avec les abréviations en français: Éd., volume, p. et pp., même si le titre de l'ouvrage est en allemand ou en anglais.
Dir.	L'abréviation Dir. est remplacée par (Éd.)
Ordre alphabétique	Les références sont listées par ordre alphabétique des noms d'auteur-e-s (première lettre du premier nom significatif s'il s'agit d'un groupe). Pour les références sans auteur, il convient de considérer la première lettre du premier mot significatif du titre. Pour les noms d'auteur-e-s comportant un préfixe, la première lettre du préfixe est considérée; celle-ci est toujours en majuscule, étant au début de l'entrée. Les références d'un ou plusieurs mêmes auteur-e-s sont ensuite listées par ordre croissant de l'année de publication. Les références utilisées comme données dans une méta-analyse ou recherche historique sont insérées dans une liste séparée ¹ .
Parenthèses	Les informations importantes pour l'identification des sources sont insérées entre parenthèses juste après le titre de l'ouvrage: (vol. 3) (rapport final FNRS N° 30-4587) (3 ^e éd., pp. 1-9) (5 ^e éd. rev. et aug.)...
Les informations liées	au format et importantes pour l'accès aux sources sont insérées entre crochets juste après le titre de l'ouvrage ou de l'article, et après d'éventuelles informations entre parenthèses: [Numéro spécial, Monographie, CD, Film, Brochure]...

¹ Selon les normes APA (1994), elles sont incluses dans la même liste de références mais précédées d'un astérisque. En raison du caractère pluridisciplinaire des sciences de l'éducation, nous avons maintenu l'usage fréquent de la liste séparée

Livre

Dominicé, P. (1990). *L'histoire de vie comme processus de formation*. Paris, France: L'Harmattan.

American Psychological Association. (1994). *Publication manual of the American Psychological Association* (4e éd. rev. et aug.). Washington, DC: Auteur.

Chapitre dans un livre collectif

Rege Colet, N. & Berthiaume, D. (2009). Savoir ou être? Savoirs et identités professionnels chez les enseignants universitaires. In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Éds.), *Savoirs en (trans)formation. Au coeur des professions de l'enseignement et de la formation* (Raisons éducatives; pp. 137-162). Bruxelles, Belgique: De Boeck.

Ouvrage collectif

Rieben, L., Fayol, M., & Perfetti, C. A. (Éd.). (1997). *Des orthographes et leur acquisition*. Lausanne, Suisse: Delachaux et Niestlé.

Traduction d'un livre

Berger, P. & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité* (traduit par P. Taminiaux). Paris, France: Méridiens Klincksieck.

L'ouvrage publié dans une série

Peraya, D. (1991). *L'audiovisuel au service du perfectionnement des enseignants: une expérience d'autoscopie à l'Université de Genève* (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation no 56). Genève, Suisse: Université de Genève.

Rapport de recherche

Pilon, W., Asenault, R., & Gascon, H. (1994). Le passage de l'institution à la communauté et son impact sur la qualité de vie et l'intégration sociale de la personne présentant une déficience intellectuelle (Rapport de recherche no 8). Beauport, Qc: Université Laval Robert-Giffard, Centre de recherche.

Communication publiée (congrès, journées d'études, poster)

Selon la forme de publication des présentations, on utilise le modèle de citation correspondant: article, livre, chapitre de livre, etc. Si les communications sont publiées uniquement en version électronique, on utilise le format suivant:

Mottier Lopez, L., Tessaro, W., Dechamboux, L., Morales Villabona, F., & Serry, S. (2014). Modération sociale et outils de la recherche dans une approche participative : quelle médiation des processus de construction d'une culture commune de l'évaluation des apprentissages des élèves? Actes du 26^e colloque de l'ADMEE Europe (Marrakech, 15-17 janvier 2014). Repéré à <http://www.admee2014.ma/images/actes/mottierlopez-lucie-actes2014.pdf>

Communication non publiée

Les communications ou présentations présentées oralement lors de congrès, conférences, et qui n'ont pas été présentées par la suite sous forme d'actes sont citées sous la forme suivante:

Filliettaz, L. (2016, Janvier). La différenciation du travail et de la formation dans la pratique professionnelle accompagnée: un éclairage par l'analyse interactionnelle et multimodale. Communication présentée [le cas échéant, Poster présenté] au Colloque VALS-ASLA 2016, Genève, Suisse.

Thèse ou mémoire

Pour les thèses et les mémoires, indiquer la discipline ainsi que l'université où la thèse et le mémoire ont été soutenus.

Thévenaz-Christen, T. (2004). *Les prémices de la forme scolaire: études d'activité langagières orales à l'école enfantine genevoise*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Genève, Suisse.

Article d'un périodique

Certaines revues recommencent la pagination à chaque nouveau fascicule. On doit tenir compte de cette particularité et indiquer le numéro du fascicule entre parenthèses accolées au numéro du volume, par exemple: 14(3). Le numéro du volume est en italique, mais pas le numéro du fascicule.

Schubauer-Leoni, M.-L. (1986). Le contrat didactique: un cadre interprétatif pour comprendre les savoirs manifestés par les élèves en mathématique. *Journal européen de psychologie de l'éducation*, 1(2), 139-153.

Article dans magazine, journal

Selon le type de journal, on précise le jour et le mois (pour un quotidien ou un hebdomadaire) ou le mois (pour un mensuel) dans la parenthèse de l'année. Pour les quotidiens, on indique p. avant le(s) numéro(s) de page(s).

Gaillard, J.-M. (1999, Janvier). Le rêve éducatif du front populaire. *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation*, 266, 30-31.

Article dans un numéro spécial d'un périodique

Büchel, F. P. & Paour, J.-L. (Éd.). (1990a). Assessments of learning and development potential: Theory and practices [Numéro spécial]. *European Journal of Psychology of Education*, 5(2).

Si la revue édite un numéro spécial, il convient de le mentionner entre crochets, juste après le nom de la revue.

Dictionnaire ou encyclopédie avec auteur(s)

Un article dans une encyclopédie est traité comme un chapitre de livre.

Bonnéry, S. (2008). Echec scolaire. In A. Van Zanten (Éd.), *Dictionnaire de l'éducation* (pp. 173-175). Paris, France: Presses universitaires de France.

5. Références électroniques dans la bibliographie

Formes générales

La forme générale de la référence d'un document électronique est la même que celle d'un document imprimé. Elle comporte les éléments suivants: auteur-e, année, titre ou description du document, date (soit la date de publication ou la date de mise à jour, soit la date de consultation et l'adresse URL (Uniform Resource Locator)).

Chaque URL doit être vérifiée par l'auteur-e. Lorsqu'une adresse dépasse une ligne, il faut la séparer après un slash / ou avant un point, sans insérer de trait d'union.

Rousseau, J.-J. (1755). *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Éd. Athena.

Repéré le 8 mars 2017 à http://un2sg4.unige.ch/athena/rousseau/jjr_ineg.html

Livre électronique

La forme générale de la référence est la même que pour un livre imprimé. Dans le cas où le livre existe seulement en format électronique, on insère le type de version électronique (PDF, ePub ou autre) entre crochets ainsi que le DOI ou l'adresse URL précédée de « Repéré à ».

Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Éds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique* [PDF]. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. Repéré à http://www.pum.umontreal.ca/fichiers/livres_fichiers/Pratiques-de-ledition-numerique.pdf

Vitali-Rosati, M., & Sinatra, M.E. (Éds.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique* [ePub]. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. Repéré à http://www.pum.umontreal.ca/fichiers/livres_fichiers/pratiques-de-ledition-numerique.epub

Auteur, A. (année). *Titre du livre: sous titre éventuel* [format]. doi: xx.xxxx/xxxxxxxxxx

CD-ROM, DVD

Le type de support (CD-ROM, DVD) est précisé entre crochets après le titre.

Dolz-Mestre, J., Schneuwly, B., Thévenaz-Christen, T., & Wirthner, M. (2001). *Les tâches et leurs entours. Actes du 8e colloque international de la DFLM, Neuchâtel – septembre 2001* [CD-ROM]. Neuchâtel, Suisse: Association internationale de recherche en didactique du français.

Page à l'intérieur d'un site web

La plupart du temps les pages web n'ont pas d'auteur, ni de date. On cite alors en commençant par la page de titre.

How do you refer a web page that lists no author? (s.d.). Repéré à <http://www.apastyle.org/learn/faqs/web-page-no-author.aspx#>

Si l'auteur est mentionné, on le cite.

Bolsterli, M. (2003). L'organisation du travail scolaire. Notes de synthèses du séminaire du 4 juin 2003. Genève: Université de Genève. Repéré à http://www.unige.ch/fapse/life/archives/activites/seminaire-01-05/S20_notes_04_06_03.html

Wikipedia et autre wiki

Étant donné le caractère éphémère des articles en ligne sur wikipédia ou sur un autre wiki, qui sont régulièrement mis à jour, on mentionne la date complète de consultation de l'article.

Pédagogie institutionnelle (s.d.). In *Wikipédia*. Repéré le 8 février 2016 à https://fr.wikipedia.org/wiki/Pedagogie_institutionnelle

Publications périodiques

La référence à un périodique électronique doit contenir une adresse électronique, soit un DOI ou une URL s'il n'y a pas de DOI. Pour une version électronique d'un article tiré d'un périodique scientifique qui est publié également sous sa forme traditionnelle (papier), c'est la référence à la version papier qui doit être indiquée, en y ajoutant le DOI ou l'URL.

Article de revue en ligne avec DOI

Le DOI (Digital Object Identifier) est un numéro qui correspond à un article et qui garantit de toujours retrouver l'article en ligne même si l'adresse du site web (par exemple) change. Si le DOI existe, on le préférera à l'adresse URL du document.

Therriault, G., Badre, B., & Lapointe, C. (2011). Redoublement et réussite scolaire : une analyse du rapport au Savoir. *Revue des Sciences de l'éducation*, 37(1), 155-180. doi:10.7202/1007670ar

Article de revue en ligne sans DOI

Dans le cas d'un article sans DOI, et si la revue n'existe qu'en version électronique, on mentionne l'adresse l'URL du document.

Cénat, M.-F. & Marbeau, V. (25 juin 2002). Les technologies de l'information et de la communication, leur rôle dans l'acquisition d'une démarche autonome par l'élève. *Revue électronique de l'EPI*, 102. Repéré à <http://www.epi.asso.fr/revue/102/ba2p065.html>

Documents non-périodiques

Chapitre ou section dans un document électronique

Flückiger, A. (2000). Temps et mémoire. Dans *Genèse expérimentale d'une notion mathématique: la notion de division comme modèle de connaissances numériques* (chap. 3). Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Genève, Suisse. Repéré à <http://www.unige.ch/cyberdocuments/theses2000/FluckigerA/these.html>

Si l'auteur d'un document n'est pas identifié, la référence commence par le titre du document. Si la date du document n'apparaît pas, on indique après le titre l'abréviation (s.d.), sans date.

Document disponible dans le programme d'une université ou sur le site web d'un département

Si le document se trouve à l'intérieur d'un site vaste et complexe, il faut identifier l'organisation hôte ou le département avant l'URL.

Schurmans, M.-N. (2004). La construction sociale des jugements d'excellence et son rapport avec les dispositifs éducatifs, la formation de la personne et la professionnalisation. Consulté le 12 octobre 2004 dans le site web de l'équipe de recherche ACRA, Université de Genève: <http://fapsesrvnt2.unige.ch/Fapse/acra.nsf/pubrecherchesachevees?ReadForm&Category=Recherches+en+cours>

Résumé ou poster présentés à un symposium

Cifali, M. & Giust-Desprairies, F. (18-20 septembre 2003). *Démarche clinique: recherche, formation et intervention*. Document présenté dans les symposiums des rencontres du Réseau Éducation Formation (REF) à Genève. Résumé consulté dans <http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/REF-2003/symposiums.html>

Communication présentée lors d'une conférence virtuelle

Rushton, D. (2 octobre 2004). *De l'éducation aux médias à l'éducation citoyenne*. Document présenté à la conférence virtuelle L'éducation citoyenne et la mémoire publique. Repéré à <http://composite.uqam.ca/videaz/wg/citizenfr.html>